Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

La Région Occitanie sort le chéquier pour le Grand Avignon



La Région Occitanie et les communes gardoises du Grand Avignon viennent de signer le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2022-2028. Il a pour but d'aider aux financements de 15 projets structurants en 2024 sur plusieurs domaines, dont la transition énergétique, dans les 7 communes gardoises de l'agglomération vauclusienne.

Un contrat pour ne laisser personne sur le côté. Ce mercredi 24 avril 2024, Monique Novaretti, conseillère régionale représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Xavier Belleville, vice-président du Grand Avignon ont signé en mairie de Saze le Contrat territorial Occitanie (CTO) 2024-2028. Une signature intervenue en compagnie des élus 7 des communes gardoises concernées : Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Villeneuve-lès-Avignon, Saze et Sauveterre.

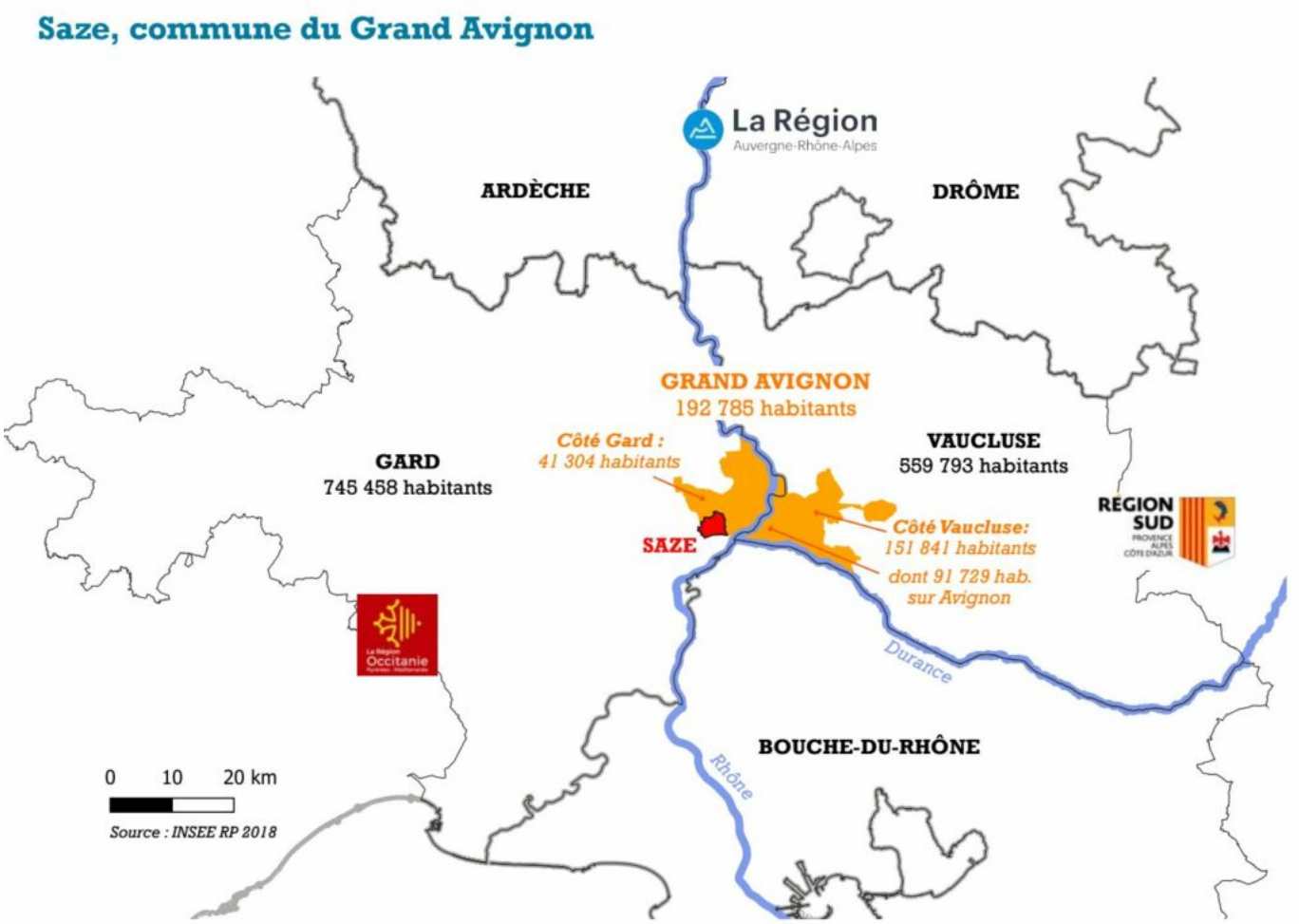
La Région Occitanie veut être lé région de tous

Toutes ces communes ont la particularité d'être gardoises et de faire partie de la communauté d'agglomération vauclusienne du Grand Avignon. Elles n'en sont pas moins des parties intégrantes de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

région Occitanie. C'est pour rappeler l'appartenance à ce territoire que ce contrat a été conçu et approuvé sur une période de 7 ans afin d'établir et de mettre en action les stratégies de la Région Occitanie, du Grand Avignon et du Département du Gard.
C'est dans un but de démarche intégratrice et partenariale de l'ensemble des politiques de la Région Occitanie que les objectifs de ce contrat ont été définis, des objectifs communs à tous « il ne doit pas avoir deux catégories d'habitants dans notre région, ceux vivants en métropole bénéficiant d'infrastructures performantes et des services qui recrutent et de l'autre coté des habitants de villages complètement délaissés, c'est notre rôle à la Région d'assurer une complémentarité et un équilibre avec tous nos citoyens, partout, même aux frontières des régions voisines » assure Monique Novaretti.



© DR

La transition écologique au cœur de l'engagement du CTO
Le Contrat territorial Occitanie met en avant trois objectifs principaux qui devront répondre aux problématiques des quatre prochaines années :

-Inscrire le territoire dans une démarche de transitions (énergie, déchets, mobilités durables,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

biodiversité).

-Renforcer les équilibres territoriaux dans une optique de développement harmonieux (Bourgs centre, culture, sport, santé, numérique).

-Maintenir la diversité de l'économie locale tout en l'adaptant aux nouveaux enjeux de développement économique, du tourisme durable et de la stratégie foncière dynamique et responsable.

« Ce contrat est un engagement vers la transition, nous l'avons axé autour de 4 axes environnementaux avec plusieurs projets d'aménagements qui iront dans ce sens avec la transition énergétique comme fil rouge que ce soit dans la gestion de nos bâtiments comme dans notre mobilité » affirme Xavier Belleville, représentant du Grand Avignon.

Ces 15 projets structurants seront amorcés dès cette année 2024 dans les 7 communes gardoises de la région Occitanie. Des aménagements qui s'adaptent aux besoins et aux spécificités de chaque ville, que ce soit l'aménagement d'une piste cyclable et la création du Pôle d'échange multimodal à Villeneuve-lès-Avignon à la rénovation de bâtiments publics comme le foyer restaurant des Angles ou de la création d'une aire de sports et de loisirs intergénérationnelle à Rochefort-du-Gard.

Des aides financières de plusieurs millions d'euros

Pour mener à bien ces projets 2024 représentant un investissement total de 10,4M€, les communes et le Grand Avignon contribuent à hauteur de 5,4M€, dont une partie provient du Fonds de soutien à la transition écologique de l'agglomération (1,2M€). La Région et le Département du Gard, participent quant à eux à hauteur respectivement de 1M€ et 836 000€.

Par ailleurs, comme l'a souligné Monique Novaretti, la Région Occitanie intervient aussi à hauteur de 15M€ dans le territoire de ces 7 communes gardoises du Grand Avignon : « Nos aides ont pour but de rendre l'attractivité aux communes. 4,4M€ pour les entreprises, l'artisanat et les commerçants, 4,4M€ pour les collectivités territoriales, 2,8M€ en maitrise d'ouvrage direct, 1,9M€ pour l'enseignement et enfin 1,1M€ pour les associations ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !